



## REGISTRE DES QUESTIONS

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	SIRTOM du Laonnois
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 221 000 euros HT
<b>Référence :</b>	02-2024
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le jeudi 04 avril 2024 à 20:10:02
<b>Date de clôture :</b>	Le vendredi 03 mai 2024 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	FOURNITURE DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET D'EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)
<b>Descriptif :</b>	L'objet de la présente consultation concerne la fourniture et la livraison de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires à la protection de l'ensemble des agents du SIRTOM notamment des agents de collecte, de déchetterie et agents d'entretien du site du SIRTOM du Laonnois.

### REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

#### Questions / Réponses

[ 24/04/2024 à 15:13:48 ] Pour assurer la livraison des échantillons dans les délais impartis, pourriez vous s'il vous plaît repousser la date de remise des offres de quelques jours ? MERCI Cdt

[ 25/04/2024 08:43:51 ] Bonjour,

Nous ne pouvons pas repousser la date de remise des offres, celle-ci reste fixé au vendredi 3 mai 2024 à 12h00.

Bien cordialement,

[ 24/04/2024 à 10:39:13 ] Bonjour, dans le lot n°3 pouvons nous répondre avec un seul produit sur les articles 4.16 et 4.17 avec une veste softshell HV 2 en 1 (manches amovibles) pour répondre aux deux postes "Veste softshell haute visibilité avec manche" et "Veste softshell haute visibilité sans manche" ? MERCI CDT

## Questions / Réponses

[ 24/04/2024 13:40:53 ] Bonjour,

Nous avons actuellement une veste une softshell HV 2 en 1 (manches amovibles).

Nous avons différencier les deux pour le nouveaux marché car le modèle 2 en 1 ne nous conviens pas.

Si vous nous répondait avec le même produit pour les deux article votre offre ne pourra pas être recevable.

Bien cordialement,

[ 24/04/2024 à 09:58:16 ] Bonjour,

Dans l'article 6.1 vous demandé une déclaration sur les chiffres d'affaires réalisés au cours des 3 derniers exercices celle ci peut elle être remplacé par la section F1 du DC2 ou le chiffre d'affaires des 3 derniers exercices sont demandés ?

Merci

Cordialement

[ 24/04/2024 10:56:57 ] Bonjour,

Si la section F1 du DC2 est bien renseigné, il n'est pas obligatoire de fournir la déclaration du chiffres d'affaire réalisés au cours des 3 dernières années.

Bien cordialement,

[ 23/04/2024 à 13:55:26 ] Bonjour, pour le lot n°3, pouvez-vous, svp, nous donner à titre purement indicatif dans le but de trouver des produits équivalents répondant à vos attentes, la référence et la marque des "vestes softshell (avec et sans manche) et du "gilet sans manche contre le froid". Sans indication, il est difficile de trouver des articles répondants à toutes les caractéristiques et normes associées. Merci d'avance. Cordialement

[ 24/04/2024 09:40:53 ] Bonjour,

Pour information, la référence et la marque de nos vestes softshell (avec et sans manche) et du "gilet sans manche contre le froid" sont:

- veste softshell avec manche: Blouson softshell Sadicolor P3 14GW,
- veste softshell sans manche: Pas de référence car il s'agit d'une nouvelle demande,
- gilet sans manche contre le froid: sol's warm 44002

Il s'agit ici d'une information, ce n'est pas la marque que nous imposons, nous acceptons toute autres référence.

Bien cordialement,

[ 22/04/2024 à 10:20:33 ] Bonjour, dans le lot n°1, les gants de manutention résistant au froid ne semble pas exister en taille 6. Pouvez-vous, svp, nous donner pour information la référence et la marque du produit que vous utilisez actuellement ? MERCI Cdt

## Questions / Réponses

[ 23/04/2024 08:46:34 ] Bonjour,

Pour information, la référence et la marque de nos gant en taille 6 actuelle est A140 PROTWEST.  
Il s'agit ici d'une information, ce n'est pas la marque que nous imposons, nous acceptons toute autres référence.

Bien cordialement,

[ 18/04/2024 à 15:25:54 ] Bonjour,

IL n'est pas détaillé dans le CCTP le type de marquage souhaité, souhaitez vous une Sérigraphie directe ou un transfert par thermocollage ?

Cordialement

[ 19/04/2024 11:05:19 ] Bonjour,

Nous souhaitons un type de marquage par thermocollage.

Bien cordialement,

[ 16/04/2024 à 13:59:45 ] Bonjour,

Pour les pièces relatives à l'offre (article 6.2) peut t'on séparer le mémoire technique et le catalogue des fiches techniques des produits ?

Merci

[ 16/04/2024 15:55:47 ] Bonjour,

Afin d'éviter que le mémoire technique ne soit trop lourd, les fiches techniques peuvent être mis a part de celui-ci par exemple dans un dossier intitulé annexe au mémoire technique.

Bien cordialement

[ 10/04/2024 à 14:07:45 ] Bonjour,

Concernant le lot numéro 2 article 3.7 et 3.8, est-il obligatoire d'avoir une perforation latérale ?

Cordialement

[ 11/04/2024 08:31:19 ] Bonjour,

La perforation latérale sur les articles 3.7 et 3.8 n'est pas une obligation, il s'agit juste d'une préférence.

Bien cordialement,

## Questions / Réponses

[ 09/04/2024 à 10:05:55 ] Bonjour,  
Pourriez-vous s'il vous plaît nous indiquer les critères de notation pour le lot 1 ?  
D'avance merci  
Cordialement

---

[ 10/04/2024 08:46:50 ] Bonjour,

*Les critères de notation sont les mêmes pour tout les lots à savoir:*

*1- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique, pondération 55%*

*Les sous critères permettant de noter la valeur technique de l'offre sont :*

- L'analyse des échantillons fournis pour le lot concerné : 10 points*
- L'analyse de la fiche technique détaillée pour chaque article correspondant au produit proposé avec photographie où figurent obligatoirement en fonction de l'article la matière, le grammage, la température de lavage, le nombre maximum de lavage autorisé (pour les vêtements haute visibilité), les normes en vigueur : 6 points*
- Le délai de livraison : 4 points*

*2- le prix, pondération 45 %*

*Le candidat dont la proposition sera la plus intéressante se verra attribuer le nombre maximum de points possible. Les autres candidats se verront attribuer un nombre de points calculé de la façon suivante :*

- offre de prix du candidat le mieux placé/offre de prix du candidat X 20*

*Ces critères seront notés de 0 à 20 (20 étant la meilleure note) auxquels sera affectée une pondération suivant le pourcentage correspondant.*

*L'offre retenue sera celle qui aura obtenu la meilleure note.*

*Bien cordialement,*